

Motion du Conseil municipal – soutien au mouvement des coquelicots

L'Appel des coquelicots a été lancé à la fin de l'été 2018 par l'association « Nous voulons des coquelicots », présidée par Fabrice Nicolino, journaliste. Ce collectif dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité dans notre pays : en cause, les pesticides. Près de 800 000 personnes ont déjà signé son appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales. A Saint Martin d'Uriage, nous n'avons pas attendu cette réglementation pour faire en sorte que les pesticides n'aient plus droit de cité dans la commune. En effet, l'arrêt de l'usage des pesticides par les services de la commune dans les espaces publics qu'elle gère date de 2008. Ces démarches se font à la fois dans une logique de santé publique pour nos administrés et pour les personnels communaux utilisant ces produits mais aussi dans une logique de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Le temps n'est plus à l'étude de la dangerosité des intrants pour notre santé. Toutes les études – non financées par les lobbies – concluent aux mêmes résultats : ils provoquent cancers, maladies de Parkinson, troubles psychomoteurs chez les enfants, infertilités, malformations à la naissance, etc. Les pesticides polluent également les sols, l'eau et détruisent la biodiversité. Le tiers des oiseaux a disparu en 15 ans, la moitié des papillons en 20 ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards. Les plantes sauvages se font rares. Les insectes sont en voie d'extinction, faisant planer la menace d'un « effondrement des écosystèmes naturels ».

Parce que les politiques volontaristes des collectivités locales sur ce sujet doivent s'appliquer à l'ensemble des activités économiques, nous souhaitons nous rallier à l'appel des coquelicots qui organise des manifestations mensuelles dans de nombreuses communes de France dont St-Martin d'Uriage. Les marches citoyennes pour le climat, ainsi que la jeune génération européenne nous montrent, chaque semaine, que cette dernière est préoccupée par l'état de la planète. Nous avons le devoir de mener cette lutte et le combat contre les pesticides en fait partie.

Considérant que les études scientifiques et les témoignages récents ne font qu'alerter sur la dangerosité de ces substances chimiques pour la santé et pour la biodiversité. Les pesticides de synthèse ne doivent plus avoir leur place dans nos campagnes comme dans nos villes,

Considérant que Saint-Martin d'Uriage a mis en place une politique volontariste en matière d'arrêt des pesticides dans tous ses espaces publics, mais aussi dans les espaces cultivés mis à disposition des habitants sur des terrains publics,

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention,

- soutient l'appel des coquelicots, demandant l'interdiction au plus vite de tous les pesticides de synthèse.
- demande au Gouvernement et au Parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole, cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Ainsi fait et délibéré le vingt-quatre mai deux mil dix-neuf et ont signé les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22 – Absent : 1 – Votants : 28 (6 pouvoirs)

Certifié exécutoire en raison de sa
télétransmission en Préfecture et de sa
publication le